

SEANCE DU VENDREDI 28 OCTOBRE 2016

Mr le Maire indique au conseil municipal, qu'il y a lieu de rajouter 4 nouveaux points à l'ordre du jour

- recrutement d'un agent contractuel en remplacement temporaire d'un agent titulaire indisponible.

-Reserve Parlementaire 2017

-indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor

-contrat CNP

ORDRE DU JOUR

1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 5 SEPTEMBRE 2016

Le conseil municipal après délibération approuve à l'unanimité ledit compte rendu.

2- TARIFS LOCATION SALLE DES FÊTES

Le conseil municipal décide de modifier les tarifs de la location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} Janvier 2017 ; savoir :

Nombre de jours	Personnes et Associations de la Commune de DEVAY		Personnes et Associations extérieures à la Commune de DEVAY	
	ETE	HIVER Chauffage	ETE	HIVER chauffage
1 JOUR	140 €	160 €	240 €	280 €
2 JOURS	180 €	220 €	320 €	370 €
3JOURS CONSECUTIFS Vacances scolaires, Week- end prolongés	220€	280€	380€	460€
	Personnes et Associations de la Commune de DEVAY		Personnes et Associations extérieures à la Commune de DEVAY	
REVEILLON Location obligatoire de 2 jours	220 €		370€	

VIN D'HONNEUR – RECEPTION SANS REPAS			
ETE	HIVER	ETE	HIVER
70 EUROS	90 EUROS	110 EUROS	130 EUROS

Inventaire vaisselle : le vendredi à 14h 30

Remise des clefs :

-Location 2 jours samedi et dimanche : le vendredi à 14h 30

-Location samedi : vendredi à 14 h 30

-Location dimanche : samedi matin à 11 heures 30 à la mairie (fermeture secrétariat de la mairie 12h)

-Acompte sur location à la réservation : 100 euros non remboursable

-Caution : 500 euros à la remise des clefs

Les associations de Devay bénéficieront de 2 locations gratuites par an.

Ménage des locaux :

A chaque location, ou mise à disposition gratuite, les locaux doivent être rendus propres (balayés, rangés et lavés, y compris les éléments de la cuisine et les sanitaires).

Dans le cas contraire un forfait de 120 euros sera appliqué.

Option tarif lavage des sols par la commune : 50 euros

Tous les sols doivent être préalablement balayés.

Tarif location de la vaisselle en dehors de la location de la salle polyvalente

Couvert Complet	3 verres, 1 couteau, 1 fourchette, 1 petite cuillère, 1 assiette creuse, 1 assiette plate, 1 assiette à dessert, 1 tasse à café	1,00€
½ Couvert	1 verre, 1 assiette plate, 1 couteau, 1 fourchette, 1 petite cuillère	0,50 €
flutes	L'unité	0,30€

3-DECISION MODIFICATIVE PANNEAU ROUTE DES TAUPES

Le conseil municipal après délibération, décide à l'unanimité de faire la décision modificative suivante :

Crédits à ouvrir :

Chapitre 21 compte 21578 Autre matériel et outillage de voirie : +277,68 euros

Crédits à réduire

Chapitre 21 compte 2188 Autres immobilisations corporelles : -277,68 euros

4-CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT RECENSEUR

Mr le Maire indique au Conseil municipal, que le recensement de la population aura lieu du 19 janvier 2017 au 18 février 2017.

Sur le rapport de Mr Le Maire et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, la création d'emploi de non titulaire en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi précitée, pour faire face à des besoins occasionnels , d'un d' emploi d'agent recenseur , non titulaire, à temps non complet, pour la période allant du 2 Janvier 2017 au 18 février 2017.

5-PROJETS À COURT ET MOYEN TERME

Les projets à étudier sont :

- Aménagement du secrétariat de la Mairie : placards muraux
- Standard téléphonique et internet
- Remplacement des couverts et vaisselle mis à disposition lors de la location de la salle des Fêtes
- Tables de pique-nique
- Clôturer le square.
- voirie
- Portes et fenêtres de la mairie

6-RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL EN CDD, EN REMPLACEMENT TEMPORAIRE D'UN AGENT INDISPONIBLE.

Le conseil municipal après délibération décide à l'unanimité :

- d'autoriser Mr le Maire à signer un contrat de travail de droit public à durée déterminée, en remplacement temporaire d'un agent indisponible, à compter du 7 Novembre 2016, à temps non complet de 5 heures hebdomadaires .
- que des heures complémentaires pourront être effectuées dans la limite légale.

7-RESERVE PARLEMENTAIRE 2017

Mr Christian PAUL, député a adressé un courrier à la mairie demandant les projets de la commune pour 2017.

8-INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil,
 - d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an,
 - de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires.
- Cette décision est prise pour toute la durée du mandat en cours.

9-CONTRAT CNP 2017

Le conseil municipal après délibération décide à l'unanimité de renouveler pour 2017, le contrat d'assurance CNP.

7-QUESTIONS DIVERSES.

-Demande d'achat d'une partie du Chemin communal place Comoy:

La commune devra faire cadastrer ledit chemin, pour la vente.

-Documents d'urbanisme, Permis de construire et Déclarations Préalables :

A compter du 1^{er} Janvier 2017, le DDT n'assurera plus ce service aux petites communes.

La commune de Decize, possédant un service d'urbanisme, propose d'instruire les dossiers. Modalités de cette prestation à définir.